



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	PLUMES DU SOIR #3
N° de dossier Poona :	2602749
Club ou comité organisateur du tournoi :	Petits Tamis Lorientais (PTL26)
Lieu de la compétition :	Gymnase Jean Clément, 1 rue des Tapis, 26270 Lorient-sur-Drôme

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			National		
2) La compétition se déroule du :	27/10	2026	au	27/10	2026

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Michaël PIERREL

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Magali THIRION

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à D7

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	14/09	2026	à	00:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	20/10	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	48				pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription
Critère 3 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	10	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	22/10	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	23/10	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

pour un joueur : par un joueur choisi par le partenaire ou par l'organisateur
pour une paire : en priorité par une paire de la liste d'attente ou par une nouvelle paire constituée par l'organisateur

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera Victor Queen

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tableaux : ils seront constitués d'une poule unique de 4 paires exclusivement (en regroupant les paires selon la moyenne des CPPH des joueurs à la date du tirage au sort.

Egalité des têtes de série lors du tirage au sort : priorité = date d'inscription du deuxième joueurs de la paire.

Inscriptions et liste d'attente : l'inscription au choix est possible. Pour la constitution des tableaux, l'organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de repêcher une ou plusieurs paires pour une élaboration des tableaux conforme au RGC.

Toute paire non retenue dans un tableau le jour du tirage au sort sera conservée en liste d'attente en vue de pourvoir aux forfaits éventuels.

Les deux joueurs d'une paire ne peuvent pas avoir plus de 2 niveaux de classement d'écart. Dans le cas contraire, l'organisateur se réserve le droit de solliciter les joueurs pour qu'ils changent de partenaire OU d'annuler l'inscription de la paire.

Tenues : une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains

Plateau sportif : le plateau de jeu est réservé aux joueurs, au Juge-Arbitre, aux organisateurs et aux conseillers. 2 conseillers par équipe sont tolérés uniquement dans les espaces dédiés (bancs ou chaises avec affichage "coachs")

Gymnase : les joueurs sont priés de respecter la propreté des vestiaires, des gradins et du plateau de jeu.

Engagement éco-responsable : tous les personnes présentes durant le tournoi pourront être impliquées dans une démarche éco-responsables :

a) de manière directe : via les Eco-cups, les produits locaux, la gestion des déchets...

b) de manière indirecte : via le covoiturage

c) de manière générale : communiquer sur les enjeux de "rentrer dans une démarche éco-responsable sur une manifestation sportive"